



# Product Warranty

## 1 Year + Refurbished (180 days)

(USA and Canada Only)

### NOTICE – CONSUMER RIGHTS

**THIS WARRANTY PROVIDES YOU SPECIFIC LEGAL RIGHTS REGARDING THE PRODUCT. THESE RIGHTS ARE IN ADDITION TO PROTECTIONS PROVIDED UNDER STATE, PROVINCIAL, AND COUNTRY LAWS AND REGULATIONS. NOTHING IN THIS WARRANTY SHALL LIMIT OR AFFECT YOUR LEGAL RIGHTS PROVIDED BY APPLICABLE LAW, INCLUDING THOSE THAT MAY ARISE FROM THE NONCONFORMITY OF A CONTRACT. TO UNDERSTAND YOUR RIGHTS, YOU SHOULD REVIEW THE LAWS OF YOUR STATE, PROVINCE, OR COUNTRY.**

### LIMITED WARRANTY

D-Link Systems, Inc. (“D-Link”) warrants that the hardware portion of the D-Link product (“Hardware”) will be free from material defects in workmanship and materials under normal use from the later of the date of original retail purchase or delivery of the product, for the period set forth below (“Warranty Period”), except as otherwise stated herein.

- **New Hardware (including power supplies): One (1) Year**
- **Refurbished Hardware (including power supplies): One-Hundred Eighty (180) Days**
- **Repaired or replacement product under Warranty: The longer of (a) the remainder of the original Warranty Period, (b) 30 days, or (c) as otherwise required by applicable law**

### WHAT IS COVERED

Subject to applicable law and the terms and conditions set forth herein, this warranty ONLY applies to D-Link products that meet all the following criteria:

- The product was purchased from D-Link or a D-Link Authorized Reseller
- You are the original purchaser of the product from D-Link or a D-Link Authorized Reseller. (To the maximum extent permitted by applicable law, D-Link’s warranties are not transferable)
- You have a receipt or other proof of purchase, and
- The product was purchased, delivered, and used within the United States or Canada

### WHAT IS NOT COVERED

Subject to applicable law, the Limited Warranty provided herein by D-Link does not cover:

1. Products that, in D-Link’s judgment, have been subjected to abuse, accident, alteration, modification, tampering, negligence, misuse, faulty installation, lack of reasonable care, repair or service in any way that is not contemplated in the documentation for the product, or if the model or serial number has been altered, tampered with, defaced or removed;
2. Initial installation, installation and removal of the product for repair, and shipping costs.
3. Operational adjustments covered in the operating manual for the product, and normal maintenance.
4. Damage that occurs in shipment, due to act of God, failures due to power surge, and cosmetic damage.
5. Any hardware, software, firmware or other products or services provided by anyone other than D-Link.
6. While necessary maintenance or repairs on your Product can be performed by any company, improper or incorrectly performed maintenance or repair voids this Limited Warranty.

The Limited Warranty provided hereunder for D-Link’s products does not cover any products obtained through a special or unique pricing agreement, if such agreement provides for warranty terms different from those normally provided with the product or set forth herein, nor to any product purchased through inventory clearance or liquidation sale or other sales in which D-Link or its Authorized Resellers expressly disclaim their warranty obligation pertaining to the product, and, in that case, to the maximum extent permitted by applicable law, the product is being sold “As-Is” without any warranty or condition whatsoever including, without limitation, the Limited Warranty as described herein.

### HOW TO MAKE A WARRANTY CLAIM

The customer shall return the product to the original purchase point based on its return policy. In case the return policy period has expired, and the product is within warranty, the customer shall submit a claim to D-Link as outlined below:

- The customer must contact D-Link Technical Support at <https://support.dlink.com>. The support agent will assign a Case ID Number and will attempt to assist the customer in resolving any suspected defects with the product. If the product is considered defective, the customer must obtain a Return Material Authorization (“RMA”) number by completing the RMA form at <https://rma.dlink.com/> (US) / <https://rma.dlink.ca/> (CANADA).
- The customer must submit with the product a written description of the Hardware defect in sufficient detail to allow D-Link to confirm the same, along with proof of purchase of the product (such as a copy of the dated purchase invoice or receipt) if the product is not registered.
- After an RMA number is issued, the defective product must be packaged securely in the original or other suitable shipping package to ensure that it will not be damaged in transit, and the RMA number must be prominently marked on the outside of the package.
- Subject to applicable law, the customer is responsible for all in-bound shipping charges to D-Link. No Cash on Delivery (“COD”) is allowed. Products sent COD will either be rejected by D-Link or become the property of D-Link.
- Products shall be fully insured by the customer and shipped to the regional return center address provided by customer care and identified below. D-Link will not be held responsible for any packages that are lost in transit to D-Link. The repaired or replaced packages will be shipped to the customer via UPS Ground or any common carrier selected by D-Link. Return shipping charges shall be prepaid by D-Link if you use an address in the United States, Canada or Mexico, otherwise we will ship the product to you freight collect. Expedited shipping is available upon request and provided shipping charges are prepaid by the customer.
  - For United States returns: **D-Link, 25954 Commercentre Dr Lake Forest, CA 92630**
  - For Canada returns: **D-Link, 3770B Laird Road, Unit 6-9, Mississauga, ON L5L 0A7**
- D-Link may reject or return any product that is not packaged and shipped in strict compliance with the foregoing requirements, or for which an RMA number is not visible from the outside of the package. The product owner agrees to pay D-Link’s reasonable handling and return shipping charges for any product that is not packaged and shipped in accordance with the foregoing requirements, or that is determined by D-Link not to be defective or non-conforming.

## EXCLUSIVE REMEDIES

The customer's sole and exclusive remedy, and the entire liability of D-Link and its suppliers under this Limited Warranty will be, at D-Link's sole option, to repair or replace the defective Hardware during the Warranty Period at no charge to the original owner or to refund the actual purchase price paid. The replacement hardware need not be new or have an identical make, model, or part. D-Link may, at its option, replace the defective Hardware or any part thereof with any reconditioned product that D-Link reasonably determines is substantially equivalent (or superior) in all material respects to the defective Hardware. If a material defect is incapable of correction, or if D-Link determines that it is not practical to repair or replace the defective Hardware, the actual price paid by the original purchaser for the defective Hardware, less reasonable depreciation, will be refunded by D-Link. All Hardware or part thereof that is replaced by D-Link, or for which the purchase price is refunded, shall become the property of D-Link upon replacement or refund.

## DISCLAIMERS, LIMITATIONS AND LAW

EXCEPT FOR THE LIMITED WARRANTY SPECIFIED HEREIN OR AS REQUIRED BY APPLICABLE LAW, THE PRODUCT IS PROVIDED "AS-IS" WITHOUT ANY WARRANTY OR CONDITION OF ANY KIND WHATSOEVER, WHETHER EXPRESS OR IMPLIED, STATUTORY OR COLLATERAL, INCLUDING, WITHOUT LIMITATION, ANY WARRANTY OR CONDITION OF QUALITY, MERCHANTABILITY, DURABILITY, FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE, QUIET ENJOYMENT, ACCURACY NON-INFRINGEMENT, OR WARRANTIES OR CONDITIONS THAT MAY ARISE FROM COURSE OF DEALING, COURSE OF PERFORMANCE OR USAGE OF TRADE. IF ANY IMPLIED WARRANTY OR CONDITION CANNOT BE DISCLAIMED UNDER APPLICABLE LAW, THE DURATION OF SUCH IMPLIED WARRANTY OR CONDITION SHALL BE LIMITED TO THE DURATION OF THE APPLICABLE WARRANTY PERIOD SET FORTH ABOVE (OR AS OTHERWISE REQUIRED BY APPLICABLE LAW), EXCEPT AS EXPRESSLY COVERED UNDER THE LIMITED WARRANTY PROVIDED HEREIN (OR AS OTHERWISE REQUIRED BY APPLICABLE LAW), THE ENTIRE RISK AS TO THE QUALITY, SELECTION, AND PERFORMANCE OF THE PRODUCT IS WITH THE PURCHASER OF THE PRODUCT. IF THE PRODUCT IS PURCHASED BY A CONSUMER IN THE PROVINCE OF QUEBEC, THE FOREGOING DOES NOT PURPORT TO LIMIT THE WARRANTIES PROVIDED FOR IN SECTIONS 37 AND 38 OF THE QUEBEC CONSUMER PROTECTION ACT.

TO THE MAXIMUM EXTENT PERMITTED BY APPLICABLE LAW, D-LINK IS NOT LIABLE UNDER ANY CONTRACT, NEGLIGENCE, STRICT LIABILITY OR OTHER LEGAL OR EQUITABLE THEORY FOR ANY LOSS OF USE OF THE PRODUCT, INCONVENIENCE OR DAMAGES OF ANY CHARACTER, WHETHER DIRECT, INDIRECT, SPECIAL, INCIDENTAL, EXEMPLARY, PUNITIVE, AGGRAVATED OR CONSEQUENTIAL (INCLUDING, BUT NOT LIMITED TO, DAMAGES FOR LOSS OF GOODWILL, LOSS OF REVENUE OR PROFIT, WORK STOPPAGE, COMPUTER FAILURE OR MALFUNCTION, FAILURE OF OTHER EQUIPMENT OR COMPUTER PROGRAMS TO WHICH D-LINK'S PRODUCT IS CONNECTED WITH, LOSS OF INFORMATION OR DATA CONTAINED IN, STORED ON, OR INTEGRATED WITH ANY PRODUCT RETURNED TO D-LINK FOR WARRANTY SERVICE) RESULTING FROM THE USE OF THE PRODUCT, RELATING TO WARRANTY SERVICE, OR ARISING OUT OF ANY BREACH OF THIS LIMITED WARRANTY OR ANY OTHER WARRANTY OR CONDITION IMPLIED BY APPLICABLE LAW, EVEN IF D-LINK HAS BEEN ADVISED OF THE POSSIBILITY OF SUCH DAMAGES. THE SOLE REMEDY FOR A BREACH OF THIS LIMITED WARRANTY IS REPAIR, REPLACEMENT OR REFUND OF THE DEFECTIVE OR NON-CONFORMING PRODUCT. SUBJECT TO APPLICABLE LAW, THE MAXIMUM LIABILITY OF D-LINK UNDER THIS LIMITED WARRANTY IS LIMITED TO THE PURCHASE PRICE OF THE PRODUCT COVERED BY THE LIMITED WARRANTY. TO THE MAXIMUM EXTENT PERMITTED BY APPLICABLE LAW, THE FOREGOING EXPRESS WRITTEN WARRANTIES AND REMEDIES ARE EXCLUSIVE AND ARE IN LIEU OF ANY OTHER WARRANTIES, CONDITIONS OR REMEDIES, EXPRESS, IMPLIED, OR STATUTORY. THE FOREGOING DOES NOT PURPORT TO LIMIT D-LINK'S LIABILITY TOWARDS CONSUMERS RESIDING IN THE PROVINCE OF QUEBEC FOR THE CONSEQUENCES OF THE ACTS OF D-LINK OR ITS REPRESENTATIVES.

This Limited Warranty shall be governed by the laws of the State of California for D-Link products purchased in the United States. For D-Link products purchased in Canada, except where prohibited by applicable law, the laws of the Province or Territory in which the transaction takes place (and the applicable federal laws of Canada therein) shall govern, and all disputes under this Limited Warranty shall be resolved by a court of competent jurisdiction in such Province or Territory. Some jurisdictions do not allow exclusion or limitation of incidental or consequential damages, or limitations on how long an implied warranty or condition lasts, so the foregoing limitations and exclusions may not apply. This Limited Warranty provides specific legal rights, and you may also have other or greater rights which vary from state/province to state/province. Where any term of this Limited Warranty is prohibited by applicable law, it shall be null and void, but the remainder of this Limited Warranty shall remain in effect.

# **D-Link™** 1 an + Produit remis à neuf (180 jours) (États-Unis et Canada seulement)

## AVIS — DROITS DU CONSOMMATEUR

CETTE GARANTIE VOUS CONFÈRE DES DROITS LÉGAUX SPÉCIFIQUES CONCERNANT LE PRODUIT. CES DROITS S'AJOUTENT AUX PROTECTIONS PRÉVUES PAR LES LOIS ET RÉGLEMENTS DE VOTRE ÉTAT, PROVINCE OU PAYS. AUCUNE DISPOSITION DE LA PRÉSENTE GARANTIE NE LIMITE NI N'AFFECTE VOS DROITS LÉGAUX EN VERTU DE LA LOI APPLICABLE, Y COMPRIS CEUX QUI PEUVENT DÉCOULER DE LA NON-CONFORMITÉ D'UN CONTRAT. POUR BIEN COMPRENDRE VOS DROITS, IL EST CONSEILLÉ DE CONSULTER LES LOIS DE VOTRE ÉTAT, PROVINCE OU PAYS.

### GARANTIE LIMITÉE

D-Link Systems, Inc. (« D-Link ») garantit que la partie matérielle du produit D-Link (« Matériel ») sera exempte de défauts matériels, qu'ils concernent la fabrication ou les matériaux, dans le cadre d'une utilisation normale, et ce à compter de la date la plus tardive entre la date d'achat au détail d'origine et la date de livraison du produit, pour la période indiquée ci-dessous (« Période de garantie »), sauf indication contraire dans les présentes.

- **Matériel neuf (y compris les blocs d'alimentation) : un (1) an**
- **Matériel remis à neuf (y compris les blocs d'alimentation) : cent quatre-vingts (180) jours**
- **Produit réparé ou remplacé sous garantie : la plus longue des périodes suivantes : (a) la période restante de la période de garantie d'origine, (b) trente (30) jours, ou (c) toute période exigée par la loi applicable**

### CE QUI EST COUVERT

Sous réserve de la loi applicable et des conditions générales énoncées dans les présentes, cette garantie s'applique UNIQUEMENT aux produits D-Link qui répondent à tous les critères suivants :

- Le produit a été acheté auprès de D-Link ou d'un revendeur agréé D-Link.
- Vous êtes l'acheteur d'origine du produit auprès de D-Link ou d'un revendeur agréé D-Link. (Dans toute la mesure permise par la loi applicable, les garanties de D-Link ne sont pas transférables.)
- Vous disposez d'un reçu ou d'une autre preuve d'achat.
- Le produit a été acheté, livré et utilisé aux États-Unis ou au Canada.

### CE QUI N'EST PAS COUVERT

Sous réserve de la loi applicable, la garantie limitée fournie par D-Link ne couvre pas :

1. Les produits qui, de l'avis de D-Link, ont été soumis à un abus, un accident, une altération, une modification, une falsification, une négligence, une mauvaise utilisation, une installation défectueuse, un manque de soins raisonnables, une réparation ou un service non prévus dans la documentation du produit, ou dont le modèle ou le numéro de série a été modifié, altéré, détérioré ou retiré.
2. L'installation initiale, l'installation et le retrait du produit aux fins de réparation, ainsi que les frais d'expédition.
3. Les réglages opérationnels couverts dans le manuel d'utilisation du produit, ainsi que l'entretien normal.
4. Les dommages survenant durant l'expédition, ceux dus à un cas de force majeure, ceux causés par une surtension électrique, ainsi que les dommages esthétiques.
5. Tout matériel, logiciel, micrologiciel ou autre produit ou service fourni par toute entité autre que D-Link.
6. Bien que l'entretien ou les réparations nécessaires à votre produit puissent être effectués par toute entreprise, un entretien ou une réparation incorrects ou inadéquatement effectués annulent la présente garantie limitée.

La garantie limitée prévue aux présentes pour les produits de D-Link ne couvre pas les produits obtenus dans le cadre d'un accord de tarification spécial ou exclusif, si cet accord prévoit des modalités de garantie différentes de celles normalement offertes avec le produit ou énoncées aux présentes. Elle ne couvre pas non plus les produits achetés dans le cadre d'une vente de dédouanement, de liquidation, ou de toute autre vente dans laquelle D-Link ou ses revendeurs agréés renoncent expressément à leur obligation de garantie relative au produit. Dans un tel cas, et dans toute la mesure permise par la loi applicable, le produit est vendu « en l'état » sans aucune garantie ni condition, y compris, sans s'y limiter, la garantie limitée décrite aux présentes.

### COMMENT PRÉSENTER UNE DEMANDE DE GARANTIE

Le client doit retourner le produit au point d'achat d'origine, conformément à la politique de retour applicable. Si la période de cette politique de retour est expirée et que le produit est toujours couvert par la garantie, le client doit alors soumettre une réclamation à D-Link, comme indiqué ci-dessous :

- Le client doit contacter le support technique de D-Link à l'adresse <https://support.dlink.com>. L'agent du support attribuera un numéro d'identification de dossier et tentera d'aider le client à résoudre tout défaut présumé du produit. Si le produit est jugé défectueux, le client doit obtenir un numéro d'autorisation de retour de matériel (« RMA ») en remplissant le formulaire RMA à l'adresse <https://rma.dlink.com/> (É.-U.) / <https://rma.dlink.ca/> (Canada).
- Le client doit fournir avec le produit une description écrite du défaut matériel, suffisamment détaillée pour permettre à D-Link d'en confirmer l'existence, ainsi qu'une preuve d'achat du produit (comme une copie de la facture ou du reçu daté), si le produit n'est pas enregistré.
- Après l'émission d'un numéro RMA, le produit défectueux doit être soigneusement emballé dans son emballage d'expédition d'origine ou dans tout autre emballage approprié afin d'éviter tout dommage durant le transport. Le numéro RMA doit être clairement indiqué sur l'extérieur du colis.
- Sous réserve de la loi applicable, le client est responsable de tous les frais d'expédition vers D-Link. Aucun paiement à la livraison (« COD ») n'est autorisé. Tout produit envoyé en COD sera soit refusé par D-Link, soit deviendra la propriété de D-Link.
- Les produits doivent être entièrement assurés par le client et expédiés à l'adresse du centre régional de retour fournie par le service à la clientèle et indiquée ci-dessous. D-Link ne peut être tenue responsable des colis perdus en transit vers ses installations. Les colis réparés ou remplacés seront expédiés au client par UPS Ground ou par tout autre transporteur choisi par D-Link. Les frais d'expédition de retour seront prépayés par D-Link si l'adresse fournie se trouve aux États-Unis, au Canada ou au Mexique; sinon, le produit sera expédié au client en port dû. Un service d'expédition express est disponible sur demande, pourvu que les frais d'expédition soient prépayés par le client.

- Pour les retours provenant des États-Unis : **D-Link, 14420 Myford Road, Suite 100, Irvine, CA 92606**
  - Pour les retours provenant du Canada : **D-Link, 3770B Laird Road, Unit 6-9, Mississauga, ON L5L 0A7**
- D-Link peut refuser ou retourner tout produit qui n'est pas emballé et expédié en stricte conformité avec les exigences ci-dessus, ou pour lequel un numéro RMA n'est pas visible de l'extérieur du colis. Le propriétaire du produit accepte de payer les frais raisonnables de manutention et d'expédition de retour facturés par D-Link pour tout produit qui n'est pas emballé et expédié conformément aux exigences ci-dessus, ou qui est jugé non défectueux ou non conforme par D-Link.

#### RECOURS EXCLUSIFS

Le seul et unique recours du client, et l'entière responsabilité de D-Link et de ses fournisseurs en vertu de la présente garantie limitée, consisteront, à la seule discrétion de D-Link, à réparer ou à remplacer le Matériel défectueux pendant la Période de garantie sans frais pour le propriétaire d'origine, ou à rembourser le prix d'achat réel payé. Le Matériel de remplacement n'a pas à être neuf ni à être de même marque, modèle ou référence. D-Link peut, à sa discrétion, remplacer le Matériel défectueux ou toute partie de celui-ci par tout produit remis à neuf que D-Link juge raisonnablement équivalent (ou supérieur) à tous égards importants au Matériel défectueux. Si un défaut matériel ne peut être corrigé, ou si D-Link détermine qu'il n'est pas pratique de réparer ou de remplacer le Matériel défectueux, le prix d'achat réel payé par l'acheteur d'origine pour le Matériel défectueux, moins une dépréciation raisonnable, sera remboursé par D-Link. Tout Matériel, ou toute partie de Matériel, qui est remplacé par D-Link ou pour lequel le prix d'achat est remboursé devient la propriété de D-Link dès le remplacement ou le remboursement.

#### AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ, LIMITATIONS ET LOI

À L'EXCEPTION DE LA GARANTIE LIMITÉE SPÉCIFIÉE AUX PRÉSENTES OU TEL QU'EXIGÉ PAR LA LOI APPLICABLE, LE PRODUIT EST FOURNI « TEL QUEL » SANS AUCUNE GARANTIE NI CONDITION, EXPRESSE OU IMPLICITE, LÉGALE OU ACCESSOIRE, DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT, Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION DE QUALITÉ, DE QUALITÉ MARCHANDE, DE DURABILITÉ, D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER, DE JOUISSANCE PAISIBLE, D'EXACTITUDE, D'ABSENCE DE CONTREFAÇON, AINSI QUE TOUTE GARANTIE OU CONDITION POUVANT DÉCOULER DES HABITUDES COMMERCIALES, DU COURS DE L'EXÉCUTION OU DES USAGES DU COMMERCE. SI UNE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE NE PEUT ÊTRE EXCLUE EN VERTU DE LA LOI APPLICABLE, SA DURÉE SERA LIMITÉE À LA DURÉE DE LA PÉRIODE DE GARANTIE APPLICABLE ÉNONCÉE CI-DESSUS (OU TEL QU'EXIGÉ PAR LA LOI APPLICABLE). SAUF DANS LES CAS EXPRESSÉMENT COUVERTS PAR LA GARANTIE LIMITÉE PRÉVUE AUX PRÉSENTES (OU AUTREMENT EXIGÉS PAR LA LOI APPLICABLE), L'ENTIÈRE RESPONSABILITÉ QUANT À LA QUALITÉ, AU CHOIX OU AU RENDEMENT DU PRODUIT INCOMBE À L'ACHETEUR DU PRODUIT. SI UN PRODUIT EST ACHETÉ PAR UN CONSOMMATEUR DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC, LA PRÉSENTE CLAUSE NE VISE PAS À LIMITER LES GARANTIES PRÉVUES AUX ARTICLES 37 ET 38 DE LA *LOI SUR LA PROTECTION DU CONSOMMATEUR* DU QUÉBEC.

DANS TOUTE LA MESURE PERMISE PAR LA LOI APPLICABLE, D-LINK NE PEUT ÊTRE TENUE RESPONSABLE, QUE CE SOIT EN VERTU D'UN CONTRAT, D'UNE NÉGLIGENCE, D'UNE RESPONSABILITÉ STRICTE OU DE TOUTE AUTRE THÉORIE JURIDIQUE OU ÉQUITABLE, DE TOUTE PERTE D'USAGE DU PRODUIT, DE TOUT INCONVÉNIENT OU DE TOUT DOMMAGE, QU'IL SOIT DIRECT, INDIRECT, SPÉCIAL, ACCESSOIRE, EXEMPLAIRE, PUNITIF, AGGRAVÉ OU CONSÉCUTIF (Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, LES DOMMAGES POUR PERTE DE CLIENTÈLE OU DE BONNE RÉPUTATION, PERTE DE REVENUS OU DE PROFITS, INTERRUPTION DE TRAVAIL, PANNE OU DYSFONCTIONNEMENT INFORMATIQUE, DÉFAILLANCE D'AUTRES ÉQUIPEMENTS OU PROGRAMMES INFORMATIQUES AUXQUELS LE PRODUIT DE D-LINK EST CONNECTÉ, OU PERTE D'INFORMATIONS OU DE DONNÉES CONTENUES DANS, STOCKÉES SUR OU INTÉGRÉES À TOUT PRODUIT RETOURNÉ À D-LINK AUX FINS DE SERVICE DE GARANTIE), DÉCOULANT DE L'UTILISATION DU PRODUIT, LIÉS AU SERVICE DE GARANTIE OU RÉSULTANT DE TOUTE VIOLATION DE LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE OU DE TOUTE AUTRE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE EN VERTU DE LA LOI APPLICABLE, ET CE MÊME SI D-LINK A ÉTÉ INFORMÉE DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES. LE SEUL RECOURS EN CAS DE VIOLATION DE LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE EST LA RÉPARATION, LE REMPLACEMENT OU LE REMBOURSEMENT DU PRODUIT DÉFECTUEUX OU NON CONFORME. SOUS RÉSERVE DE LA LOI APPLICABLE, LA RESPONSABILITÉ MAXIMALE DE D-LINK AUX TERMES DE LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE EST LIMITÉE AU PRIX D'ACHAT DU PRODUIT COUVERT PAR CELLE-CI. DANS TOUTE LA MESURE PERMISE PAR LA LOI APPLICABLE, LES GARANTIES ET RECOURS ÉCRITS EXPRÉS QUI PRÉCÈDENT SONT EXCLUSIFS ET REMPLACENT TOUTE AUTRE GARANTIE, CONDITION OU RECOURS, EXPRÉS, IMPLICITE OU LÉGAL. LA PRÉSENTE DISPOSITION NE VISE PAS À LIMITER LA RESPONSABILITÉ DE D-LINK ENVERS LES CONSOMMATEURS RÉSIDANT DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC POUR LES CONSÉQUENCES DES ACTES DE D-LINK OU DE SES REPRÉSENTANTS.

La présente garantie limitée est régie par les lois de l'État de Californie pour les produits D-Link achetés aux États-Unis. Pour les produits D-Link achetés au Canada, sauf lorsque la loi applicable l'interdit, les lois de la province ou du territoire où la transaction a eu lieu (ainsi que les lois fédérales du Canada qui y sont applicables) s'appliqueront, et tout différend découlant de la présente garantie limitée sera résolu par un tribunal compétent de cette province ou de ce territoire. Certaines juridictions n'autorisent pas l'exclusion ou la limitation des dommages accessoires ou consécutifs, ni les limitations sur la durée d'une garantie ou d'une condition implicite; les limitations et exclusions qui précèdent peuvent donc ne pas s'appliquer. La présente garantie limitée vous confère des droits juridiques précis, et vous pourriez également avoir d'autres droits, ou des droits supplémentaires, qui varient d'un État ou d'une province à l'autre. Si une disposition de la présente garantie limitée est interdite par la loi applicable, elle sera réputée nulle et non avenue, mais les autres dispositions demeureront pleinement en vigueur.